



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° AG2022/06/20/2 portant sur

LA DESIGNATION D'UN CONSEILLER TECHNIQUE

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur du 20 juin 2022

PARTICIPANTS

Madame Maryline PELOU - Inspectrice des finances publiques – Division pilotage de l'action économique – représentant M. Claude BRÉCHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes,**

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BATEL Claude, BUTEAU Nicolas, CALVIERA Stéphanie, CARLADOUS Laure, CHAUMIER Eric, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, JASSET Marc, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LEROY Anne, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PALLANCA Charles, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SOURAUD Emmanuel, TEBOUL Thierry, TRIPODI Christophe, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

45 Membres présents, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs, ALBISER Yves, BALICCO Laurent, DALBERA Renaud, DECROIX Jean-Pascal, EBEL Jean-Marie, GAROTTA Mathieu, GAUTIER Philippe, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, HOELLARD Michèle, IVALDI Dominique, KLEINKLAUS Christophe, MASSÉ Philippe, NOIRAY Florent, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SERVANT Lionel, **Membres Associés**

Mesdames et Messieurs, BENMUSSA Thierry, CERAGIOLI Geneviève, DHOSTE Marie-Chantal, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAGRANGE Eric, LEVI Jean-Pierre, MESSIKA Cyril, PUY Michel, **Conseillers Techniques**



EXCUSES

Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire**

Madame et Monsieur, BOVIS Jessica – Secrétaire, NASSIF Anis – Trésorier, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, COURTADE Anny, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, LAYLY Eric, MANE Jean, MESSINA Aurélie, RENAUDI Philippe, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALUNNI Max, CAPPELAERE Nicolas, FLORENCE Patrick, Marcel RAGNI, VALENSA Marcello, WELTER Christine, **Membres Associés,**

Messieurs, BALDET Christophe, DELHOMME Christian, LAURENTI Thomas, MOURET Bernard, ROUGET Sylvain, SCARFONE Raymond, VISCONTI Bertrand, **Conseillers Techniques**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires,**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Messieurs, GRECH Stéphane, MOLINES Gérard, TRICART Michel, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs, ALEMANNI Pierre, BARNAUD Sandrine, BOUDET Ludovic, JULIENNE Stéphane, LEMETEYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, **Membres Associés**

Madame et Messieurs, BEHAR Claire, CAMY César, MANSI Théo, PLUMION Nicolas, RIERA Julien, **Conseillers Techniques**



PREAMBULE

Sur proposition du Président de la CCINCA, l'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques choisis parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCINCA le concours de leur compétence.

Leur rôle et leurs attributions, ainsi que leurs obligations, sont détaillés au sein de l'article 40 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

Les fonctions de conseillers techniques ne peuvent excéder la durée de la mandature. En outre les fonctions de conseillers techniques prennent notamment fin en cas de survenance du terme des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés.

VUS :

- ▶ L'article 39 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- ▶ Les délibérations de l'Assemblée Générale n° AG2022/01/17/3 du 17 janvier 2022, n° AG2022/03/21/3 du 21 mars 2022 et n° AG2022/05/19 du 19 mai 2022
- ▶ Les Avis du Bureau n°B-A2022/01/10/4 du 10 janvier 2022 ; n° B-A2022/02/07/3 du 7 février 2022, n°B@A2022-03-9-11-2 du 11 mars 2022, n° B-A2022/05/02/1du 2 mai 2022 et B-A2022/06/07/1 du 7 juin 2022.

CONSIDERANT

- ↪ Le changement de mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, intervenu lors de l'Assemblée Générale d'installation du 29 novembre 2021 ;
- ↪ Que l'Assemblée Générale a approuvé, lors de sa séance du 17 janvier 2022, la désignation de 16 Conseillers Techniques, lors de sa séance du 21 mars 2022 la désignation de 5 autres Conseillers Techniques, et lors de sa séance du 19 mai un nouveau conseiller technique
- ↪ Que le Bureau a approuvé, lors de sa séance du 7 juin la désignation d'un conseiller technique – objet de la présente délibération
- ↪ Qu'il pourra être proposé ultérieurement à l'Assemblée Générale de procéder à la désignation d'autres Conseillers Techniques ;

DECIDE

- ▶ **De DESIGNER** ce jour le conseiller technique nommément identifié ci-dessous :

	NOM	PRENOM	ENTREPRISE
23	LAPIERRE	Nathalie	Ordre des experts comptables

La mise à jour de la liste des conseillers techniques en exercice annexée ci-après sera également annexée au Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 62
Nombre de participants à la séance : 45 (quorum : 32, atteint)
Nombre de départs : 0
Nombre de votes exprimés : 42 (quorum : 32, atteint)

Abstention : 3

Contre : 0

Pour : 42

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 20 juin 2022

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO



CCI NICE CÔTE D'AZUR

ANNEXE 6 du Règlement Intérieur

LISTE DES CONSEILLERS TECHNIQUES

MANDATURE 2021-2026

Réf. Délibération n° AG2021/11/29/13 : Assemblée Générale d'Installation du 29 novembre 2021

Réf. Délibération n° AG2022/01/17/3: Assemblée Générale du 17 janvier 2022

Réf. Délibération n° AG2022/03/21/3: Assemblée Générale du 21 mars 2022

Réf. Délibération n° AG2022/05/19/5: Assemblée Générale du 19 mai 2022

Modifiée lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2022 (Délibération n° AG2022/06/20/2)

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur, sur proposition du Président de la CCINCA, l'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques choisis parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCINCA le concours de leur compétence.

	NOM	PRENOM	ENTREPRISE
1	ROUGET	Sylvain	TEAM COTE D'AZUR
2	PLUMION	Nicolas	UNION MARITIME 06
3	RIERA	Julien	UNION POUR L'ENTREPRISE 06
4	CAMY	César	FRENCH TECH COTE D'AZUR
5	VISCONTI	Bertrand	AIR FRANCE
6	MOURET	Bernard	
7	FERRALIS	Gérard	
8	SCARFONE	Raymond	DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
9	MESSIKA	Cyril	FNAIM
10	BALDET	Christophe	UCC GRAND SUD
11	BEHAR	Claire	COMITE REGIONAL DU TOURISME
13	LEVI	Jean-Pierre	ASSLIC
14	MANSI	Théo	AFMR 06
15	DELHOMME	Christophe	BANQUE DE France
16	BENMUSSA	Thierry	UNIVERSITE COTE D'AZUR
17	PUY	Michel	FEDERATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS
18	LAGRANGE	Eric	Cap Energie
19	HIGUERO	Valérie	MDB Open Marketing
20	LAURENTI	Thomas	Président UMI Menton et Pays Mentonnais
21	DHOSTE	Marie-Chantal	Azur Pro Com
22	CERAGIOLI	Geneviève	EDF
23	LAPIERRE	Nathalie	Ordre de experts comptables